

Le 16 février 2017

[Traduction]

Finances du gouvernement

M. Higgs : Une personne en attente aujourd'hui à l'aéroport de Toronto pourrait se procurer un exemplaire du *National Post* et lire l'article intitulé : La province dépensière du Nouveau-Brunswick s'apprête à refaire les mêmes vieilles erreurs. Après avoir lu cet article, la personne en question pourrait lever les yeux et voir une affiche indiquant que le Nouveau-Brunswick est un chef de file au Canada en matière de croissance, que son économie est en essor et que 3 000 emplois y sont disponibles. J'espère que cette personne ne sera pas en train de manger un beigne ou quoi que ce soit lorsqu'elle verra l'affiche, car elle pourrait s'étouffer en raison des messages très contradictoires. La vérité, c'est que le gouvernement actuel crée les conditions pour qu'une catastrophe financière se produise lorsque les taux d'intérêt remonteront. Le gouvernement Gallant a déjà créé les conditions qui ont fait que la population du Nouveau-Brunswick a diminué, que des entreprises ont fermé, que 5 000 personnes ont quitté le marché du travail et que 3 500 emplois ont disparu le mois dernier. Merci.

L'hon. M. Gallant : J'espère sincèrement que la personne à Toronto ne se mettra pas à suivre la période des questions et à écouter les parlementaires de l'opposition exprimer leur pessimisme quant à l'état du Nouveau-Brunswick. Avons-nous des défis à relever dans notre province? Absolument. Des possibilités s'offrent-elles à nous? Oui. En 2015, l'économie a connu une croissance record. Le taux de croissance économique était le meilleur que nous avons observé au Nouveau-Brunswick depuis 2004. Selon les estimations, l'économie de notre province devrait progresser en 2016 et en 2017 ; le taux de croissance ne sera pas le même, mais la progression s'inscrit dans le prolongement d'une excellente année en 2015. Les gens du Nouveau-Brunswick, la population de notre province et les entreprises travaillent d'arrache-pied pour faire évoluer favorablement la situation. Pourquoi l'opposition ne met-elle pas l'accent sur ce qu'il y a de bon dans notre province, comme notre taux de croissance économique au cours des trois dernières années?

M. Higgs : Le premier ministre a indiqué avoir conclu une entente avec les chefs de six Premières nations. Toutefois, comme nous le savons, notre province compte 15 Premières nations. Le premier ministre a-t-il aussi conclu une entente avec les neuf autres Premières nations? Doivent-elles donner leur consentement aussi avant que le projet de la mine Sisson puisse se concrétiser? Merci.

L'hon. M. Gallant : Comme le chef de l'opposition l'a appris lorsqu'il était ministre des Finances, les consultations avec les 15 Premières nations au sujet de la mine Sisson ont commencé en 2011. Force a été de constater qu'il nous faudrait continuer les négociations et veiller à satisfaire du mieux que nous le pouvons les communautés malécites de la province.



Je peux vous dire une chose : Jamais une entente n'aurait été conclue avec les communautés malécites si le chef de l'opposition avait encore été ministre des Finances. Je peux vous dire que nous sommes très fiers du fait qu'une entente a été conclue avec les collectivités des Premières nations au sujet de la mine Sisson. Le projet, dont les travaux de construction s'échelonnaient sur 18 mois, injecterait 579 millions de dollars dans notre province. Environ 500 emplois seraient créés pendant l'étape de la construction, et 300 emplois s'y ajouteraient pendant la durée d'exploitation de la mine, qui est de 27 ans. Pourquoi le chef de l'opposition ne met-il pas l'accent sur les bonnes nouvelles au lieu de chercher encore à faire des prévisions pessimistes sur l'état de la province?

M. Higgs : Quelles Premières nations doivent donner leur consentement pour que le projet d'Oléoduc Énergie Est se concrétise? S'agit-il des six mêmes? Qu'en est-il de la mine Minco près de Woodstock? Qu'en est-il de notre industrie potentielle du gaz naturel? Le premier ministre essaie-t-il d'adopter la même mentalité de division que Justin Trudeau et lui ont adoptée à l'égard de l'accord des premiers ministres sur les soins de santé? Merci.

L'hon. M. Gallant : Nous avons montré notre volonté d'avoir de bonnes relations avec les Premières nations et fait des efforts à cet égard pour la raison suivante. C'est parce que nous voulons faire avancer d'importants projets qui stimuleront la création d'emplois et la croissance économique dans notre province. Nous sommes très fiers d'avoir pu signer les ententes avec les communautés malécites, ce qui a fait tomber l'un des derniers obstacles au projet de la mine Sisson.

Nous sommes aussi très fiers du travail que nous faisons avec les Premières nations — et l'opposition veut mentionner le gouvernement fédéral. Nous sommes très fiers du fait que nous avons appuyé l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne. Hier, nous avons franchi un grand obstacle, car l'accord a été ratifié par la Commission européenne. Partout au Nouveau-Brunswick, dans notre province, se déroulent de belles réalisations qui favoriseront la création d'emplois pour les gens du Nouveau-Brunswick et la croissance économique. La ratification du projet de la mine Sisson et de l'AECG survenue hier est une bonne nouvelle pour la population du Nouveau-Brunswick et notre économie.

M. Higgs : Le budget indique que les montants relatifs aux accords de partage des recettes fiscales conclus avec les Premières nations augmenteront de 7 millions de dollars en 2017. Le premier ministre peut-il dire à la Chambre si le montant a été calculé en fonction des anciens accords ou des nouveaux accords? Si le calcul relève des anciens accords, un chiffre révisé sera-t-il bientôt fourni à la Chambre? Merci.

L'hon. M^{me} Rogers : J'ai le grand plaisir de me lever pour parler des accords de partage des recettes fiscales conclus avec les Premières nations, accords que le gouvernement précédent voulait annuler et que nous appuyons entièrement. Nous voulons être des partenaires fiables des Premières nations afin de les aider à favoriser le développement socioéconomique de leurs collectivités, et nous tenons à collaborer pour le bien de tous les gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons ainsi d'excellentes occasions de collaborer pour le bien de tous.



La valeur des accords dépasse de loin ce que nous voyons à la surface. Les accords aident les Premières nations en ce qui concerne les écoles, les soins de santé et les services sociaux, et nous sommes très, très fiers de travailler en partenariat avec nos Premières nations. Pour ce qui est d'assurer le maintien de telles relations, qui sont importantes, nous continuerons à collaborer et nous protégerons les recettes pour les contribuables du Nouveau-Brunswick.

M. Higgs : Le nouvel accord qu'a annoncé le premier ministre concernant les recettes fiscales perçues par les Premières nations sur l'essence et le tabac ne fait aucune mention des appareils de jeu de ce qu'il est convenu d'appeler le marché gris. Le premier ministre dirait-il à l'Assemblée législative si son gouvernement a fait des progrès à ce sujet? Des efforts ont-ils déjà été déployés à cet égard? Merci.

L'hon. M^{me} Rogers : J'aimerais remercier le chef de l'opposition de me donner encore une fois l'occasion de parler de l'importante collaboration que nous entretenons avec nos Premières nations. Contrairement à ce que nous avons vu par le passé, nous travaillons ensemble et nous travaillons aussi avec nos partenaires fédéraux. En ce qui concerne la protection des recettes et le jeu responsable, nous continuerons de collaborer. Nous avons régulièrement des discussions avec nos Premières nations. Nous poursuivrons ces discussions. Il est dans l'intérêt de tous de protéger nos sources de recettes et de promouvoir le jeu responsable, et nous continuerons à trouver les meilleures solutions qui soient pour tout le monde.

M. Higgs : Dans la mise à jour financière du troisième trimestre, le gouvernement fournit des détails sur des dépenses de 1 000 000 \$ engagées pour le travail d'experts-conseils au titre de la révision stratégique des programmes. Le document mentionne que McInnes Cooper Business Solutions a reçu 882 000 \$. Pourtant, la liste de fournisseurs supplémentaires des Comptes publics montre que McInnes Cooper Business Solutions a reçu 480 000 \$. Le premier ministre peut-il expliquer l'écart entre la somme de 480 000 \$, inscrite aux Comptes publics, et celle de 882 000 \$, inscrite dans la mise à jour financière du troisième trimestre? Merci.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, comme nous l'avons dit hier, nous n'allons pas discuter, en ce moment, sur le parquet de la Chambre, de questions touchant spécifiquement les ressources humaines. Cependant, je peux vous dire que la révision stratégique des programmes qu'a menée notre gouvernement nous a énormément aidés à faire avancer les priorités des gens du Nouveau-Brunswick. Elle nous a aidés à savoir exactement comment nous pouvions parvenir à équilibrer le budget d'ici 2020, comme nous nous étions toujours proposé de le faire, tout en investissant davantage dans le domaine de l'éducation, dans le système de santé et dans les secteurs qui nous aideront à créer une économie prospère.

Alors, je suis très fier du travail du gouvernement et des gens du Nouveau-Brunswick ainsi que des efforts qu'ils ont mis dans le processus de la révision stratégique des programmes. Je suis très fier que cela nous ait aidés à investir des montants records dans le domaine de l'éducation



et des montants importants dans le système de santé, tout en équilibrant le budget d'ici 2020 et en faisant croître l'économie de notre belle province.

[Traduction]

M. Higgs : Comme nous le savons, la personne que le premier ministre a nommée pour des raisons politiques, Len Hoyt, avait une adresse courriel du GNB qui réacheminait les gens vers son adresse courriel chez McInnes Cooper. M. Hoyt apparaissait aussi comme membre consultatif dans l'organigramme de la révision stratégique des programmes, en remplacement de Michael Horgan. M. Hoyt apparaît également comme responsable dans l'organigramme de résultologie. Le premier ministre dirait-il à la Chambre quelle partie des 882 000 \$ dépensés aux fins de consultation et facturés dans le cadre de la révision stratégique des programmes constitue, en réalité, une rémunération pour M. Hoyt?

L'hon. M. Boudreau : En tant que ministre responsable de la révision stratégique des programmes, je veux rappeler à l'opposition et à l'auditoire le succès qu'a connu l'initiative en question. Grâce à la révision stratégique des programmes, et contrairement à ce qu'a fait le chef de l'opposition lorsqu'il siégeait de ce côté-ci de la Chambre, nous pourrons de fait respecter notre engagement d'équilibrer les comptes.

La révision stratégique des programmes nous a permis de cerner au sein de l'appareil gouvernemental des économies totalisant 293 millions de dollars, de générer de nouvelles recettes totalisant 296 millions et, par une approche équilibrée, de comptabiliser ainsi tout près de 600 millions, ce qui, conformément à notre promesse électorale, nous aidera à rétablir l'équilibre budgétaire de la province d'ici à 2020-2021. Nous avons mené de vastes consultations, et beaucoup d'efforts ont été fournis au sein de la fonction publique, mais nous obtenons des résultats.

M. Fitch : La ministre des Finances parle de protéger les sources de recettes ; elle se croise pourtant les bras tandis que les détaillants d'essence indépendants ferment leurs portes en raison de l'inégalité des chances. Dans le document budgétaire et le plan pluriannuel, nous voyons les recettes diminuer de plus d'un demi-milliard de dollars au cours des quatre prochaines années, passant de 9,189 milliards au cours du présent exercice à 9,729 milliards en 2021. La ministre peut-elle nous dire plus en détail d'où proviennent de telles recettes additionnelles? Un demi-milliard de dollars représente une hausse importante. La ministre est, de son propre aveu, une passionnée des budgets ; elle doit donc disposer d'une analyse assez précise quant à la façon dont la hausse en question se produira. Je vous prie de nous donner des sources et des montants qui justifient une telle augmentation des recettes.

L'hon. M^{me} Rogers : Voilà une belle occasion de reprendre où mon collègue s'est arrêté, lorsqu'il mentionnait le brio avec lequel nous avons réussi à générer des recettes et à réaliser des gains d'efficacité grâce à notre révision stratégique des programmes. L'année dernière, nous avons élaboré un budget qui posait les bases, les fondements sur lesquels dresser le budget actuel, lequel nous permettra d'atteindre avec succès nos objectifs, de respecter notre



plan financier pluriannuel et, en fait, de dépasser nos objectifs. Nous avons réduit le déficit de moitié et nous avons annoncé une augmentation des recettes avec une légère hausse de la TVH l'année passée.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M^{me} Rogers : Cette année, nous continuons d'observer une hausse quant aux dépenses des ménages. Nous observons une augmentation des salaires. Nous observons une augmentation au chapitre de la consommation ainsi qu'une croissance économique. Étant donné nos recettes, nous sommes toujours à l'affût d'occasions, mais nous valorisons...

Le président : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

M. Fitch : Beaucoup de gens trouveraient matière à discussion quant à la légère hausse de la TVH. La somme de 300 millions de dollars puisée des poches des contribuables, c'est beaucoup d'argent. En effet, certaines personnes diraient qu'une hausse de la TVH constituait l'approche paresseuse — oh, c'est la ministre des Finances qui l'a dit.

Dans tous les cas, selon ce qui est écrit à la page 172 du *Budget principal*, les recettes fiscales devraient, dans l'ensemble, augmenter de 200 millions de dollars chaque année pendant les quatre prochaines années. Compte tenu de notre déclin démographique et du fait que notre province est déjà la plus imposée de l'Amérique du Nord, la ministre peut-elle nous dire comment son gouvernement prévoit générer 200 millions de plus par année en recettes fiscales au cours des quatre prochaines années? Cette augmentation des recettes fiscales sera-t-elle le résultat d'une taxe sur le carbone? Découlera-t-elle d'une taxe sur le sucre? Peut-être que « Joe Trudeau » y sera pour quelque chose. Dites-nous.

L'hon. M^{me} Rogers : J'ai l'immense plaisir de me lever à nouveau et de parler avec fierté de notre équipe et des efforts que nous avons déployés ensemble pour préparer l'excellent budget — à vrai dire, l'incroyable budget — que nous venons de présenter. Le moment serait peut-être opportun pour rappeler aussi à l'opposition que, bien que nous prévoyions une somme de 300 millions de dollars, générée par la TVH, une partie de cette somme, soit 100 millions de dollars, a été remise aux personnes à faible ou à moyen revenu du Nouveau-Brunswick. Les gens du Nouveau-Brunswick reçoivent des chèques chaque trimestre par le truchement de crédits pour la TVH basés sur le revenu. Nous prenons soin des familles du Nouveau-Brunswick. Nous pensons continuellement à elles lorsque nous prenons des décisions. Nous voulons toujours adopter une approche équilibrée.

Je veux aussi aborder le sujet de la TVH qui revient...

M. Fitch : La ministre est peut-être fière du travail que son équipe a accompli, mais d'après John Robson du *National Post*, le Nouveau-Brunswick s'apprête encore une fois à commettre



les mêmes vieilles erreurs. Les gens du gouvernement n'ont rien appris depuis leur arrivée au pouvoir. Il s'agit toujours d'un gouvernement libéral qui ne sait qu'imposer et dépenser.

La ministre fait des projections relatives aux recettes et aux déficits jusqu'en 2020-2021. Cependant, la ministre a-t-elle un montant de la dette nette révisé dont elle pourrait nous faire part? Les gens du gouvernement ont été très silencieux à cet égard durant leurs discours ; toutefois, le programme électoral libéral indiquait que la dette nette augmenterait de 1,695 milliard de dollars d'ici à 2020-2021. La ministre devrait savoir que la dette nette a déjà augmenté de 2,4 milliards, et il faut compter encore presque quatre ans avant que nous ne soyons en 2020-2021. Quelle est la nouvelle augmentation révisée de la dette nette d'ici à 2020-2021?

L'hon. M. Gallant : J'aimerais prendre la parole pour apporter des éléments de réponse à quelques points que le chef de l'opposition a soulevés. Le chef de l'opposition veut parler de fiscalité. Parlons du temps où il était ministre — lorsque le chef de l'opposition était ministre des Finances — et des augmentations fiscales que les parlementaires d'en face ont imposées à la population du Nouveau-Brunswick. L'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt sur le revenu des sociétés, la taxe sur le tabac, la taxe sur l'alcool, la taxe sur l'essence et les frais aux usagers ont augmenté ; il s'agit toutes d'augmentations qui avaient contraint les gens du Nouveau-Brunswick à payer des centaines de millions de dollars additionnels.

Ce qui est intéressant, c'est que, maintenant que nous avons une approche mesurée qui nous permettra d'équilibrer nos comptes d'ici à 2020, tout en investissant dans ce qui nous aidera à continuer de faire croître l'économie, comme les investissements records dans l'éducation et les investissements afin d'améliorer les soins de santé — et nous prenons des mesures pour faire avancer les choses —, les gens d'en face s'y opposent. Les gens d'en face ont augmenté l'ensemble des taxes et impôts en question, mais ils ne veulent pas appuyer un crédit pour la TVH par le truchement duquel 100 millions de dollars seraient remis à la population du Nouveau-Brunswick, l'imposition des mieux nantis — la tranche de 1 % —, la bonification du RPC, le salaire minimum et les droits de scolarité gratuits pour les personnes qui en ont besoin.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

Forêt

M. Wetmore : Mes questions s'adressent au ministre du Développement de l'énergie et des ressources. Dans le volume II du rapport de la vérificatrice générale de 2015, au paragraphe 4.124, il est indiqué : « nous recommandons que le Ministère établisse des buts et des objectifs pour le programme de sylviculture pour les lots boisés privés afin de mesurer les avantages du programme pour la province. » Le financement de la sylviculture sur les boisés privés accordé par l'intermédiaire de la SDR a été supprimé en 2016-2017. Le financement du programme est passé de 1 million de dollars en 2014 à zéro. Le ministre a-t-il mis en oeuvre les recommandations, ou la solution était-elle de sabrer le financement du programme?



L'hon. M. Doucet : J'aimerais remercier le député d'en face pour la question. Il soulève de bonnes questions. Il reste que, à titre de rappel pour tout le monde à la Chambre et la population du Nouveau-Brunswick, c'est ainsi que nous payons les dépenses. Les secteurs forestier, agricole et halieutique, les piliers de notre économie, sont très solides. Il est vraiment bon d'en parler. La création d'emplois et la croissance économique sont des priorités de notre gouvernement, et il est bon d'en parler.

La question que le député d'en face a soulevée sur le budget de sylviculture est très importante. Nous travaillerons sur le budget de sylviculture, et je suis certain que nous aurons l'occasion d'en parler à l'étape de l'étude des prévisions budgétaires.

Le fait est que 22 000 personnes travaillent sur le terrain, soit dans nos forêts. Elles font partie du tissu économique du Nouveau-Brunswick. Il est merveilleux que notre industrie forestière et notre secteur forestier soient très dynamiques. Il est vraiment merveilleux que nous ayons de très bons exploitants dans la province qui obtiennent de la fibre du bois le plus de valeur possible.

Le président : Le temps est écoulé.

M. Wetmore : Je me préoccupe certainement des 40 000 et quelques propriétaires de terrains boisés privés.

Je vais continuer à poser des questions sur le même volume. Au paragraphe 3.118 du chapitre 3, il est recommandé que le ministère continue la surveillance sylvicole. Le financement visant la planification et la surveillance sylvicole sur les terres de la Couronne et les terrains privés a diminué. En 2014, le financement s'élevait à 559 000 \$. Cette année, le budget s'élève à 130 000 \$. Le budget a été sabré. Le ministre aurait-il l'obligeance de nous dire où en est la recommandation?

L'hon. M. Doucet : Comme je l'ai dit, il est bon de se faire poser des questions sur le parquet de la Chambre au sujet de certaines de nos industries dynamiques, les industries qui aident à financer nos routes, nos écoles et nos hôpitaux. Ces industries sont des éléments très importants de notre tissu économique.

Les offices de commercialisation s'occupent de la vente du bois et assurent la prestation du programme de sylviculture du ministère du Développement de l'énergie et des ressources pour les terrains boisés privés. Nous nous efforcerons continuellement de réaliser des gains d'efficacité et de collaborer avec les propriétaires de terrains boisés pour améliorer notre façon de faire. Nous continuerons dans cette voie.

Je suis certain que nous aurons une très bonne conversation quand nous serons rendus à l'étape de l'étude des prévisions budgétaires. Je sais que le député d'en face aimerait continuer de parler du volume qu'a présenté la vérificatrice générale, mais nous travaillons tous sur le sujet en question.



Le fait est que certaines des belles réalisations qui se produisent... Il y a quelques instants, j'ai mentionné que le secteur forestier était l'une des industries qui contribuaient à financer diverses activités dans la province. Nous voyons de belles réalisations se produire. Nous voyons des réalisations remarquables... Des défis se présentent à nous, mais de belles occasions s'offrent aussi à nous. Jetez un coup d'oeil au document du programme AECG qui se trouve devant nous et dont l'accord a été ratifié pas plus tard qu'hier.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Wetmore : Au paragraphe 3.132, il est recommandé de vérifier l'exactitude des renseignements déclarés par les titulaires de permis. Le ministre peut-il me dire où en est la recommandation? Cette recommandation ne viserait-elle pas aussi le programme de planification et de surveillance dont le budget a été réduit?

L'hon. M. Doucet : Il est toujours bon, dis-je bien, de se faire poser des questions au sujet de certaines des principales industries de notre province. J'ai commencé à parler de l'AECG et de ce que l'accord représente pour la province, soit les possibilités. J'ai mentionné que d'énormes défis se présentaient à nous, mais que, encore mieux, des possibilités s'offraient à nous. Comme je l'ai mentionné il y a quelques instants, un grand nombre de tarifs seront abolis dans le cadre de l'AECG. Un grand nombre de possibilités s'offrent à nous dans le secteur du poisson et des fruits de mer. Certains des tarifs se stabiliseront, ce qui constitue une belle occasion à saisir au moment où nous sondons le terrain outre-mer comme nous le disons, c'est-à-dire directement en face de nous, de l'autre côté de l'océan, pas très loin d'ici.

Quelles possibilités s'offrent dans le secteur forestier au moment où ce dernier privilège de nouveaux produits, de nouvelles ressources et de nouvelles technologies pour pleinement mettre en valeur la fibre de bois? Je suis très fier des industries de notre province. Certains des investissements importants réalisés par le secteur forestier... C'est un secteur dynamique...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Agression sexuelle

M. Coon : Depuis que le *Globe and Mail* a signalé les taux élevés de plaintes pour agression sexuelle que les corps policiers dans l'ensemble du pays considèrent comme non fondées, dont les plus élevés se trouvent ici même au Nouveau-Brunswick, la ministre de la Sécurité communautaire de l'Ontario fait la une du *Globe and Mail*, où elle exhorte les corps policiers de sa province à incorporer une surveillance extérieure dans le traitement des dossiers d'agression sexuelle. La ministre préconise le modèle de Philadelphie, un programme de surveillance civile où les groupes de défense de première ligne sont invités à réviser les dossiers d'agression sexuelle de concert avec les agents supérieurs. L'approche a fonctionné à Philadelphie, où le taux de plainte non fondée a dégringolé, passant de 18 % à 4 %. Le ministre de la Sécurité



publique se joindra-t-il à la ministre Lalonde et demandera-t-il que le modèle de Philadelphie soit mis en oeuvre au Nouveau-Brunswick?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, j'apprécie beaucoup les questions du chef du troisième parti. En tant que ministre responsable de l'Égalité des femmes, je veux réitérer ce que j'ai dit il y a quelques jours : Comme gouvernement, nous sommes très préoccupés par cette situation sérieuse et nous allons nous assurer qu'il y aura une analyse de la situation. De plus, nous voulons nous assurer que des mesures seront mises en place pour rectifier la situation.

Comme je l'ai constaté il y a quelques jours, nous allons travailler avec nos collègues, que ce soit au niveau fédéral ou avec ceux des provinces de l'Atlantique, pour voir exactement comment nous devrions nous y prendre collectivement pour aborder cette situation très sérieuse.

Je peux vous dire que, lorsque nous pourrons fournir une mise à jour, nous le ferons ici, sur le parquet de la Chambre.

[Traduction]

M. Coon : Au Nouveau-Brunswick, nous avons besoin de passer à l'action. Nous avons besoin de passer à l'action pour assurer la sécurité des femmes au Nouveau-Brunswick. Le taux de plaintes pour agression sexuelle jugées non fondées s'élève en moyenne à 32 % dans notre province, mais, à Saint John, il est de 50 %. Hier matin, lors d'une entrevue avec Terry Seguin, le chef de police Paul Fiander, président de l'Association des chefs de police, a indiqué que, effectivement, le ministère de la Sécurité publique effectue chaque année des vérifications de nos services de police. J'aimerais poser des questions au ministre à ce sujet.

Le ministre de la Sécurité publique dirait-il à la Chambre s'il a été informé ou non des résultats des vérifications de son ministère en ce qui a trait au taux de plaintes pour agression sexuelle jugées non fondées? Sinon, pourquoi n'en a-t-il pas été informé?

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, je suis reconnaissant des questions. À mon avis, nous devons admettre que la situation nous concerne tous. Nous ne voulons pas commencer à lancer des accusations, et j'espère sincèrement que ce n'est pas ce que le chef du tiers parti essaie de faire pendant la période des questions. Ce qui est très clair, c'est qu'il s'agit d'une situation très sérieuse à laquelle nous devons remédier. Je l'ai dit il y a quelques jours. Nous avons parlé à nos collègues du Canada atlantique. Nous voulons collaborer avec eux et nous voulons aussi collaborer avec le gouvernement fédéral. Nous voulons faire en sorte de coopérer avec les autorités compétentes. Quelques jours après la publication du reportage, il y a de cela à peine quelques jours, j'ai discuté de la situation avec le Conseil des femmes. Je peux dire au député d'en face que nous examinons la situation et que nous passerons certainement à l'action. Nous voulons assurer la coordination des efforts de toutes les parties prenantes.



Cela dit, le député a parlé de passer à l'action. Nous sommes très fiers du fait que, aujourd'hui, nous passerons à l'action, puisque nous déposerons un projet de loi visant à assurer une protection contre la violence sexiste, la violence familiale et la violence entre partenaires intimes. Nous pensons qu'il s'agit vraiment d'une mesure énergique pour aider les femmes.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

[Original]

M. Coon : Les services de police de North Bay, en Ontario, ont indiqué qu'ils allaient inclure des experts externes dans leurs évaluations des cas d'agressions sexuelles. Le Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick a demandé à ce gouvernement d'inclure des organismes communautaires qui ont de l'expérience directe dans la prestation de services en matière de violence sexuelle dans n'importe quelle évaluation de cas d'agressions sexuelles au Nouveau-Brunswick. Je demande au ministre responsable de ce dossier s'il va demander aux services de police de la province d'inclure ces experts externes dans leur processus d'évaluation?

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, je remercie le chef du troisième parti de poser ces questions. Comme je l'ai indiqué, il y a déjà quelques jours, nous allons nous assurer d'aborder la situation. Toutefois, encore une fois, nous voulons travailler avec tous nos partenaires.

[Traduction]

Je sais que des responsables de nos corps policiers se trouvent dans les tribunes. Ils sont ici parce qu'ils se soucient profondément de la question. Ils sont ici parce que nous présenterons un projet de loi afin de mettre un terme à la violence entre partenaires intimes et de protéger les personnes qui se trouvent dans des situations extrêmement difficiles. Nous sommes tous solidaires. Je peux vous dire que nous aurons bientôt de nouveaux renseignements à présenter à l'Assemblée législative.

Toutefois, je répète que nous sommes en discussion avec nos homologues, nos collègues, les différentes autorités et les gens qui, selon nous, doivent jouer un rôle pour que nous puissions remédier à la situation en temps opportun. Encore une fois, je remercie le député d'en face de ses questions et je promets que nous ferons bientôt le point sur la situation, laquelle est très grave. Merci.

Garde d'enfants

M. Jody Carr : Pendant la période électorale, les Libéraux ont déclaré que le développement de la petite enfance était une priorité, mais, depuis, tout ce que nous constatons, c'est que de grandes promesses électorales n'ont pas été tenues, notamment, le financement accordé aux exploitants de garderie a diminué de 2,3 millions de dollars. L'association Soins et éducation à la petite enfance du Nouveau-Brunswick représente les exploitants de garderie de la province



et les personnes qui travaillent dans le domaine de l'éducation de la petite enfance au Nouveau-Brunswick. Cette semaine, une copie d'une lettre a été envoyée aux exploitants de garderie du Nouveau-Brunswick indiquant que Soins et éducation à la petite enfance du Nouveau-Brunswick fermerait ses portes. Le ministre peut-il expliquer à la Chambre pourquoi le gouvernement ferme les bureaux de Soins et éducation à la petite enfance du Nouveau-Brunswick et met à pied tout le personnel de l'association?

L'hon. M. Kenny : En tant que ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, je tiens à dire que nous réalisons des investissements records dans la petite enfance. Nous travaillons sur le curriculum en collaboration avec les exploitants de garderie des quatre coins de la province. Nous travaillons afin que plus de parents et d'enfants aient accès aux services de garderie au Nouveau-Brunswick. Je suis très fier du bilan de notre ministère au cours des deux dernières années.

Nous adoptons en fait une démarche individuelle. D'ailleurs, il y a quelques mois, nous avons fait venir ici un grand nombre d'exploitants de garderie de la province afin qu'ils participent à un processus de consultation de deux jours en vue d'examiner des façons d'améliorer notre Programme d'assistance au service de garderie et le curriculum et d'étudier les façons dont nous pouvons travailler avec les personnes de la province qui exploitent une garderie à but lucratif ou sans but lucratif.

Je crois sincèrement que nous avons de très bons exploitants dans la province. C'est en travaillant ensemble que nous aurons un meilleur programme de service de garderie dans la province.

M. Jody Carr : Encore une fois, les principaux thèmes à retenir en ce qui concerne le premier ministre et ses ministres portent sur le fait que le gouvernement a déclaré une chose en campagne électorale et en a fait une autre après, ce qui remet en cause la crédibilité du gouvernement actuel, lequel ne veut d'ailleurs pas être tenu responsable des décisions importantes qui touchent la population de la province.

Soins et éducation à la petite enfance du Nouveau-Brunswick représente les exploitants de garderie de la province et les personnes qui travaillent dans le domaine de l'éducation de la petite enfance au Nouveau-Brunswick. Cette semaine, une lettre a été envoyée aux exploitants indiquant que les bureaux de l'association fermeront leurs portes et que sept membres du personnel seront mis à pied en raison d'une réduction du financement du gouvernement provincial. Soins et éducation à la petite enfance du Nouveau-Brunswick s'est opposée haut et fort aux compressions de 2,3 millions de dollars touchant les exploitants l'année dernière. Le ministre peut-il expliquer à la Chambre pourquoi les bureaux ferment leurs portes et à quel point la fermeture est liée à la prise de position de l'association?



[Original]

L'hon. M. Gallant : J'aimerais me lever à la Chambre aujourd'hui pour discuter un peu de l'importance de la petite enfance, qui est primordiale pour l'avenir de notre province, pour notre économie et pour notre tissu social.

[Traduction]

Nous considérons l'éducation et le développement de la petite enfance comme l'une des plus grandes priorités des gens du Nouveau-Brunswick. Voilà pourquoi nous investissons des sommes records dans le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Voilà pourquoi, dans le budget qui vient d'être présenté, nous augmentons de 4,9 % les sommes dont dispose ce ministère. Voilà pourquoi nous les avons augmentées dans le dernier budget, et voilà pourquoi nous sommes le gouvernement qui a le plus investi dans l'éducation et le développement de la petite enfance dans l'histoire de notre province. Nous continuerons à faire de tels investissements parce qu'ils favoriseront notre économie.

Je peux vous dire que nous sommes fiers d'avoir créé 2 300 places en garderie et que, d'ici au 1^{er} janvier 2018, nous doublerons l'enveloppe budgétaire réservée au Programme d'assistance au service de garderie.

Le président : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

